



La direction Schindler n'est jamais à court d'idées pour arnaquer les salariés :

Refusons ce nouvel accord d'intéressement bidon !

Vélizy le 17 juin 2013

Encore une fois la direction a proposé un accord a minima. C'est son droit et sa manière de faire. Mais devons nous pour autant l'accepter ? La CGT refuse cette logique et c'est pour cette raison que nous refusons de signer. Non content de voir certains critères augmenter la pressions sur les techniciens de maintenance comme l'amélioration du résultat de management (RM) et l'amélioration du MTBC 2 (délai moyen entre 2 pannes techniques), voilà que FO propose d'ajouter un critère supplémentaire : la sauvegarde et la croissance du portefeuille (Ascenseurs et Escaliers Mécaniques).

La direction qui n'en demandait pas tant applaudit des deux mains.

Avec cet accord d'intéressement la Direction veut faire croire qu'elle "partage" ses richesses avec ses salariéEs. Mais qui le croit ? Un accord d'intéressement signé avec les organisations syndicales, c'est d'abord pour l'entreprise l'assurance d'obtenir une ristourne fiscale non négligeable. Cette information n'a pas semblé importante aux yeux de certains.

Car il faut savoir que les sommes distribuées en application d'un accord d'intéressement n'ont pas le caractère de rémunération et sont exonérées des cotisations sociales patronales et salariales. Sur le plan fiscal, les primes d'intéressement sont déductibles de l'assiette servant de base au calcul de l'impôt sur les sociétés ou de l'impôt sur le revenu. L'entreprise peut sous certaines conditions bénéficier d'un crédit d'impôt.

Moins de cotisations sociales, c'est moins de rentrées d'argent dans les caisses de la Sécurité Sociale, pour l'assurance maladie ou les retraites. Ce qui participe à creuser encore davantage les « déficits sociaux » que nous devons payer de notre poche par les biais d'autres taxes.

Les entreprises qui réalisent des bénéfices – comme Schindler, mais aussi Total, LVMH, etc. – doivent payer des impôts. Nous ne pouvons pas accepter que ces entreprises s'efforcent en permanence de contourner la loi. Car à la fin, ce que les salariés « gagnent » en intéressement, ils doivent le payer autrement pour boucher les trous que créent les cadeaux au patronat !

Lutter pour l'augmentation des salaires !

Tout ceci explique l'opposition de la CGT Schindler aux accords d'intéressement. Ce sont des attrape-nigauds, qui organisent la compétition entre salariés des différentes directions régionales (il suffit de regarder les résultats) et donc divisent les équipes. Pendant que chacun essaye d'obtenir le meilleur résultat pour l'intéressement, il ne pense pas à s'organiser pour gagner de bonnes conditions de travail et un meilleur salaire.

Année après année, les charges de travail ont augmenté et l'intéressement est resté minable. Faites le calcul et vous obtiendrez le même résultat que nous : vous travaillez plus pour gagner moins ! Et la course à la récupération de contrats ne va pas améliorer les choses, parce que la direction n'a pas l'intention d'embaucher !

Ce sont les salariéEs de l'entreprise qui créent la richesse, par leur travail quotidien : maintenance, dépannage, réponse aux appels clients, gestion administrative, commandes... Cette richesse que nous créons collectivement doit être redistribuée sur la base du travail accompli, pas sur la base de critères au seul bénéfice de la direction.

Nous refusons les accords d'intéressement bidon !

Oui aux augmentations de salaires !

Oui aux baisses des charges de travail !

Pour améliorer les conditions de travail, les salaires, pour défendre les métiers, il faut s'organiser : adhérez à la CGT !

Retrouvez toutes les informations indispensables sur le site de La CGT Schindler France
<http://cgtschindler.free.fr>

